

Décision

Générale

colonial

Décision n° 193 le 26 octobre 1908.

n° 193 le 26

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 octobre 1908

Numéro JO
n° 144 du 01/11/1908

Date du numéro
1 novembre 1908

TEXTE INTÉGRAL

le bénéfice de l'entrepôt fictif pour les vins, alcools et les boissons alcooliques est accordé à M. Vorpérian, négociant à Djibouti, dans les conditions prévues par les règlements en vigueur.